

Nogaro – Infos sur la crise sanitaire des palmipèdes

Réunion départementale



Nogaro – Infos sur la crise sanitaire des palmipèdes

Mardi 20 décembre, une réunion des éleveurs de palmipèdes à foie gras du Gers a lieu à Nogaro. Organisée par le Cifog (1) et la FDSEA du Gers, elle a pour objectif d'apporter des informations aux exploitants à la suite des mesures sanitaires prises après l'apparition récente d'une contamination par le virus hautement pathogène H5N8 (2), responsable de l'influenza aviaire. Plus de 400 exploitants y assistent. Vincent Gouanelle, conseiller départemental, aussi.

Un aréopage de poids est là pour exposer la situation : Dominique Chabanet, directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP), ancien vétérinaire, Christophe Barrailh, président de la FDSEA des Landes et président du Cifog, Bernard Malabirade, président de la FDSEA du Gers, Jean-Luc Guérin, professeur de pathologie aviaire à l'École vétérinaire de Toulouse, Marie-Pierre Pé, directrice du Cifog et François Landais, vétérinaire de terrain.

Mesures d'hygiène

Dominique Chabanet insiste sur l'obligation de faire effectuer des analyses des palmipèdes 48 heures avant leur déplacement. Ce qui fait réagir l'assistance, car le coût de ces analyses est de 600 euros, à la charge de l'agriculteur.

Les intervenants soulignent particulièrement les risques potentiels apportés par : le ramassage d'oiseaux morts que l'on rapporte à l'exploitation (il faut les laisser sur place), les camions qui transportent le bétail (qui doivent être désinfectés après un transport et s'arrêter à distance de l'exploitation pour que leurs roues soient désinfectées), le trajet vers l'équarrissage et les équipes d'attrapage des palmipèdes.

Il est rappelé que les animaux prêts à gaver ne doivent pas être transportés et que ceux qui sont reconnus comme atteints par un virus faiblement pathogène peuvent être transportés à l'abattoir.

Un éleveur dit craindre la concurrence des pays à l'est de l'Europe. Réponse : il n'y a plus un seul canard vivant en Hongrie et la Bulgarie est sur une tendance identique.

Les indemnisations

Il est beaucoup question des indemnisations pour les dommages subis lors de la crise 2015-2016 : les indemnités n'ont été versées qu'à 70 % (50 % en juillet et 10 à 20 % en novembre 2016). Le solde devrait être versé au début de 2017. Certains cas sont critiques : les indemnités ayant été calculées sur l'activité normale d'une exploitation, le volume de palmipèdes a été compté alors que la crise avait déjà dépeuplé l'exploitation. Ces cas vont être réétudiés.

Les intervenants précisent que la région a beaucoup de dossiers en retard, mais que tout sera payé. Bernard Malabirade juge ces retards « inacceptables ». Henri-Bernard Cartier, président de la Chambre d'agriculture du Gers l'assure : « Tous les dossiers seront réglés ».

Il est demandé que les aides prennent en compte les déficits liés au transport, alors qu'elles ne couvrent que les pertes de production.

Certains s'étonnent de voir passer le vétérinaire chez leur voisin et pas chez eux : des priorités sont fixées aux vétérinaires et ils ont un travail énorme. Ils pourraient être renforcés par des confrères venus d'autres départements.

Christophe Barrailh assure que tout est mis en œuvre pour conserver la valorisation économique des produits des exploitations situées en zone de surveillance.

(1) Comité interprofessionnel des palmipèdes à foie gras. (2) Des cas de contamination faiblement pathogène par le même virus viennent d'être détectés dans le Gers et dans les Landes. C'est peut-être le résultat d'une mutation du virus.



Bernard Malabirade, Christophe Barrailh et Marie-Pierre Pé



François Landais, Jean-Luc Guérin et Bernard Chabonet



Henri-Bernard Cartier assure que tous les dossiers seront réglés



L'assistance



, Henri-Bernard Cartier au 1er rang



À droite, Christophe Terrain, maire de Riscle et président de Vivadour